



MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt
tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

LA LETTRE D'INFORMATION

N°5 - juin 2011 (p.1)

ÉCONOMISONS L'EAU !

Afin de préparer la saison estivale et d'éviter un risque éventuel d'approvisionnement en eau, le Service des Eaux de la commune demande aux propriétaires de piscines d'effectuer le complément et/ou le remplissage avant le 30 juin.

Merci de votre compréhension



Un véhicule de maintien de l'activité salariée

Dans le cas d'une panne ponctuelle, la Communauté de Communes du Pays de Fayence met à disposition gratuitement pour une durée maximum de 5 jours, un véhicule pour des personnes du canton de Fayence. Pour en bénéficier, voir la liste des documents à fournir sur le site de la Communauté de Communes (<http://www.cc-paysdefayence.fr/index.php/competences/social-solidarites/la-roue-de-secours>) ou adresser la demande à :

Communauté de Communes du Pays de Fayence
50 route de l'Aérodrome
83440 FAYENCE

Tel : 04 94 76 02 03 Courriel : communaute.de.fayence@orange.fr

INFO → ÉNERGIE

Conseils neutres, techniques, personnalisés et gratuits sur l'énergie !

L'espace Info Energie conseille les particuliers, les petites entreprises ainsi que les collectivités sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Téléchargez ici la fiche complète :

http://www.saintpaulenforet.fr/info_energie_adee.pdf

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

Téléchargez ici le dépliant explicatif complet :

<http://www.saintpaulenforet.fr/spanc.pdf>



Le C.C.F.F. a besoin de vous !

Suite à l'indisponibilité de certains membres du Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F.), il est fait appel à de nouvelles bonnes volontés afin de renforcer l'équipe existante. N'hésitez pas à prendre contact avec nous ! Merci d'avance.

Tel : 04.94.39.08.80 ou 04.94.76.32.02

Journée des sports 2011



La Communauté de Communes organise une journée des sports pratiqués en compétition ou en loisir, au gymnase du Collège de Fayence le dimanche 11 septembre 2011 de 10h à 16h.

Cette journée a pour but de permettre aux associations du canton de Fayence de se faire connaître et de renseigner (démonstrations, horaires, inscriptions...) toutes les personnes (enfants, adultes) qui désirent pratiquer une activité physique durant la saison 2011-2012.

L'accès à cette journée est gratuit

Personnes âgées : prévenir la canicule... et l'isolement

Trois journées de suite à 35° ou plus assorties de nuit à plus de 20°. Telle est la définition administrative de la canicule. Depuis le dramatique été 2003, les communes ont pour obligation de mettre sur pied des « plans canicule », à destination principalement des personnes âgées. Si vous voyez dans votre entourage, votre voisinage, une personne vous semblant isolée et vulnérable, n'hésitez pas à la signaler au CCAS. Ce niveau n'a pas été atteint depuis plusieurs années. Si tout semble prêt pour y faire face, il reste à souhaiter que les caprices du mercure demeurent raisonnables...



MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt
tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

LA LETTRE D'INFORMATION

N°5 - juin 2011(p.2)

Ils donnent leur voix à ceux qui ne voient plus

La bibliothèque sonore permet à tous les déficients visuels de connaître les plaisirs de la lecture grâce à des livres enregistrés par des donneurs de voix.

Apprécier la lecture lorsque les pages ne glissent pas sous les doigts ou que les yeux ne s'arrêtent pas sur les mots, c'est toujours possible. Les 120 bibliothèques sonores réparties dans toute la France permettent aux non-voyants d'accéder au plaisir de lire.

L'antenne dracénoise est riche de 5000 titres, dont plus de 1100 titres enregistrés sur CD au format MP3, le reste étant constitué de cassettes.



Des nouveautés rentrent dans les rayonnages chaque mois. Prix Goncourt, romans historiques, autobiographies, récits de voyages, grands classiques et même les derniers livres en vogue : les bénévoles n'hésitent pas à partager leurs trouvailles littéraires avec tous ceux qui n'en ont plus le loisir. « *Quand je suis dans un roman, j'y suis pleinement. Je n'écoute pas un livre, je le lis moi-même. Il se crée une vraie communion avec la personne qui l'a enregistré* », raconte une jeune malvoyante, passionnée par les polars.

L'évolution numérique a considérablement modifié l'approche de la lecture pour les aveugles et les malvoyants. « *La nouvelle génération est souvent très impliquée dans l'univers informatique. C'est pourquoi nous allons mutualiser nos moyens pour offrir un service national accessible via Internet* », poursuit

un bénévole.

Reconnue d'utilité publique, l'association bénéficie d'une franchise postale. Les échanges et les envois de livres sont donc intégralement gratuits. En effet, les bibliothèques sonores réunies ne comptent pas moins de 300 000 ouvrages enregistrés et prêts à être expédiés dans tout le pays.

« On est mal connu »

Entendre les livres, c'est une façon de briser l'isolement dans lequel se retrouvent les personnes atteintes de déficience visuelle. Les bénévoles de la structure dracénoise aimeraient développer davantage de partenariat avec les maisons de retraites ou les hôpitaux. « *Je pense que l'on est mal connu et que les responsables d'établissements de santé pourraient s'intéresser davantage à cette problématique. Lire en ayant perdu la vue, c'est possible* », fait remarquer le responsable de la bibliothèque sonore.

Malgré son réseau, l'association qui recense, en Dracénie, une centaine de déficients visuels gagne à être connue. Si vous aimez lire et souhaitez partager un coup de coeur avec un audio lecteur, lancez-vous dans l'aventure des donneurs de voix.

Contact au 04.94.47.01.96. ou sur www.advbs.fr

A noter que le réseau MEDIATEM (bibliothèques de St Raphaël et du Pays de Fayence), qui ouvrira dès septembre prochain, proposera lui aussi cette possibilité de livres audio.



Médiathèque Terres & Mer
Saint-Raphaël et Pays de Fayence
MEDIATEM

Lettre d'information de la ville de St.Paul-en-Forêt - © copyright
N°5, juin 2011.

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la Mairie de St.Paul-en-Forêt.

Commission d'information et de concertation : Claude Giordano, Myriam Robbe.
Directeur de publication : André Bagur, Maire ;

Maquette, mise en page, Internet, expédition @ : Yves Guillerault.



MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt
tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

LA LETTRE D'INFORMATION

N°5 - juin 2011 (p.3)

Exploitation du gaz de schiste dans le Var : le débat doit être ouvert

Des permis ont été délivrés pour la prospection et l'exploration des sous-sols de plusieurs zones en France concernant du gaz de schiste, sans concertation avec les élus locaux. Si les permis accordés par le gouvernement sont utilisés, les travaux devraient commencer dès le premier semestre 2011.

Les conséquences pour l'environnement risquent d'être considérables. Les techniques mises en œuvre pour extraire les gaz de schiste sont extrêmement brutales : forages à grande profondeur, injection de très grandes quantités d'eau et de produits chimiques afin de fracturer la roche – la fracturation entraînant naturellement des fissures dans la roche, d'où un fort risque de contamination des nappes phréatiques.

Le collectif varois "[Le Var dit NON au gaz de schiste](#)" multiplie les actions pour que cessent les projets d'exploitation de cette ressource énergétique. Il demande le retrait pur et simple des permis d'exploration déposés par une société texane, pour un vaste secteur, allant de Digne-les-Bains à Toulon et d'Aix-en-Provence à Nice, baptisé « Permis Brignoles » dans les documents administratifs.



article de la rubrique Toulon, le Var
date de publication : mardi 15 mars 2011

Equitation

L'école de Saint-Paul qualifiée pour les championnats de France



Les cavaliers de Saint-Paul, entraînés par Alice Braquet, comptent monter sur le podium. (Photo D. E.)

Avec un potentiel de plus de cent élèves en seulement deux ans d'existence, l'école d'équitation du « Domaine Équestre de Saint-Paul-en-Forêt », a déjà rafé les premières places au championnat départemental et régional, et en se qualifiant ainsi pour le prochain championnat de France. La spécialité pratiquée au club est le « hunter », plus précisément une discipline de « dressage à l'obstacle » qui

réunit saut et maîtrise du cheval. L'équipe de concours compte six cavaliers qui concourent en « club élite » et « club 1, 2 et 3 », et seront donc présents aux prochains championnats de France de hunter qui se dérouleront à Lamotte-Beuvron du 15 au 25 juillet prochains. **D. E.**

Savoir +
Domaine équestre de Saint-Paul, quartier les Moulrières.
Rens. 06.15.88.75.41

Article Var Matin
Du 23 juin 2011

DIMANCHE 3 JUILLET

SOIREE THEATRE

~LES BAZARETTES~ (Un Duo de Vamp Méridional)

Théâtre en plein air – Entrée gratuite
Place du Village à partir de 21 H

DIMANCHE 17 JUILLET

GRENIERS DANS LA RUE

Saint-Paulois : 5€
Canton de Fayence : 10€
Extérieur Canton : 15€

Sur présentation d'un justificatif de domicile
Réservation emplacement au Centre Culturel
le SAMEDI 9 JUILLET de 10h à 12h

Les festivités de l'été à St Paul

VENDREDI 5 AOÛT

19H 30 - Petite restauration

21H - **SOIREE DANSANTE GRATUITE**
ORCHESTRE BLUE COCKTAIL

SAMEDI 6 AOÛT

21h- **~SPECTACLE TRANSFORMISTE~**

GRANDE SOIREE GRATUITE
D.J. EN FIN DE SOIREE.

DIMANCHE 7 AOÛT

09H30 - **CONCOURS DE BOULES ENFANTS**

Limite âge : 13 ans (apportez vos boules-Inscriptions/place)

10H30- **PROCESSION** Chapelle St Joseph< participation Bravadeurs>

11H00- **MESSE EGLISE SAINT-PAUL-EN-FORÊT**

12H00- **VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LA MUNICIPALITE**

12H30- Petite Restauration sur place :

Assiette méchoui, pommes de terre, tomates : 6,00 €
(boisson non comprise)

Apporter assiettes et couverts

Bulletin d'inscription et règlement à déposer dans l'urne à la Mairie
de Saint-Paul-En-Forêt au plus tard le :
Vendredi 22 Juillet 2011

FÊTE FORAINE.PETITE RESTAURATION ET
BUVETTE SUR PLACE VENDREDI ET SAMEDI SOIR
à partir de 20h

Site Internet de la Commune

<http://www.saintpaulenforet.fr>